

Les vins bio existent : PAN-Europe les a rencontrés

Par Dominique Techer, Président du CIVAM BIO 33

Le mercredi 26 mars, PAN-Europe, réseau européen d'étude sur les pesticides, organisait une conférence de presse à Bruxelles et rend publique une étude sur les résidus de pesticides dans les vins. Nous n'allons pas la détailler : elle est accessible à l'adresse http://www.mdrgf.org/news/news260308_pesticides_vin.html . A lire et diffuser sans modération.

Cette enquête souligne la présence de pesticides dans les vins, ce qu'on savait déjà tant les organismes officiels avaient étudié la question pour mieux nous rassurer...

Plusieurs points nouveaux sont cependant à noter :

1° / 100 % des échantillons conventionnels sont contaminés

Cela peut sembler banal mais c'est à rapprocher des fruits et légumes où seuls (si on peut dire) 50% contiennent des résidus. Rien d'étonnant quand on connaît les pratiques et aussi les chiffres. 20% des pesticides sont épandus sur les 3% de la SAU (surface agricole utile) que représente la vigne.

Les chiffres publiés par la Direction Générale de l'Alimentation et l'institut technique de la vigne et du vin (ITV) ne permettaient pas d'avoir une telle idée de la contamination car ils donnaient des fourchettes de résidus pour chaque molécule sans donner le nombre d'échantillons touchés. Voilà une omission qui n'était pas tout à fait neutre.

Rappelons aussi et surtout que les seuls vins exempts de pesticides sont les vins bios.

2° / PAN-Europe mesure la contamination non pas en milligramme par litre mais en multiple de la potabilité de l'eau.

Une eau considérée comme potable c'est 0,1µg/l maximum pour un seul pesticide, et 0,5µg/l maximum tous pesticides confondus. Les échantillons contenaient entre 100 fois et 5800 fois (pour un vin chilien) ce qui est autorisé dans l'eau en passant par 2300 fois pour un cru classé de St Estèphe ! Cette mesure a l'avantage de parler aux buveurs de vin haut de gamme. Pour l'essentiel d'entre eux, ils boivent certes plus d'eau que de vin. Mais pas 5800 fois plus.

3° / Cette étude met en lumière l'inexistence de LMR sur vins

Cette absence de LMR (limite maximale de résidus) était bien pratique et tout à fait unique pour un produit alimentaire. Elle permettait absolument tout sans aucun risque. Les propositions de LMR faites qui étaient tout à fait laxistes sont restées lettre morte et on n'a entendu aucun responsable professionnel s'en plaindre. Le problème c'est qu'aujourd'hui les responsables chargés de communiquer sur la question sont fort embarrassés. On souffre pour eux quand on entend leurs déclarations alambiquées essayant de faire croire aux téléspectateurs que les résidus trouvés sont « inférieurs aux normes ». Quelles normes ?

Les réactions de la profession oscillent entre le silence radio (un peu nul à l'heure d'Internet) et la langue de bois style « c'est inférieur aux normes ». Peu importerait ces réactions si un véritable programme de réduction de l'utilisation des pesticides était mis en place et si des LMR crédibles étaient proposées et adoptées rapidement.

On espère simplement que les LMR proposées ne seront pas du genre de celles proposées par l'ITV en 2003 . Un simple exemple : pour la procymidone classée cancérigène, la proposition de LMR est de 2 milligramme/litre, soit 20000 fois le seuil de potabilité de l'eau ! Il va falloir déployer de grands efforts de communication pour que les consommateurs achètent et surtout boivent de tels vins.

Pour finir, une bonne nouvelle : les vins bios existent, PAN-Europe les a rencontrés. Et les consommateurs doivent le savoir.